

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 41

Artikel: Ceux qui ne savent pas voter
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205383>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LA CHASSE AU TASSON

VIENT les trains-omnibus ! Ils ne font pas du 100 à l'heure, c'est vrai, mais au moins vous permettent-ils de mieux voir le pays et de faire connaissance avec ses habitants. Dans les grands express, il arrive souvent que vous soyez perdu au milieu d'étrangers dont aucun ne parle votre langue et qui vous considèrent presque comme un instrus, parce que le hasard les a installés en wagon avant vous-même. Ces compagnons de voyage, vous ne risquez pas de les avoir dans les trains dépourvus de restaurants et de coupés-lits, et qui s'arrêtent à toutes les stations. Là montent les bonnes gens de chez nous point trop pressés, les familles à la bourse modeste qui s'accordent une petite tournée de plaisir ; les campagnards, les camelots, les ménagères allant au marché du chef-lieu du district ; les ouvriers occupés à la voie ferrée ou dans les grandes usines ; les voyageurs de commerce qui ne dédaignent pas de visiter les moindres bourgades ; les écoliers, les chasseurs, les pêcheurs, tous ceux enfin dont la vie se confine dans un rayon de quelques lieues. Les agréables rencontres qu'on fait dans ces milieux sans pose et sans prétention ! Et que de bons rires ! que de propres pittoresques !

Dussé-je vivre un demi-siècle encore, je n'oublierai pas la mine réjouie de deux particuliers qui, à l'arrêt de Vufflens-la-Ville, avaient pris place devant moi, dans le train du soir qui met deux heures environ à flâner de Vallorbe à Lausanne, tandis que les rapides de Paris dévorent ce parcours en cinquante minutes. A leur mise, ils me parurent être des charpentiers, ouvriers ou petits patrons. C'étaient des hommes dans la quarantaine, bien pris et aux figures ouvertes, barrées l'une d'une forte moustache noire, l'autre d'une moustache rousse non moins bien fournie. Reprenant une conversation apparemment interrompue au moment d'escalader le marche-pied, ils se mirent à parler d'une certaine chasse au tasson¹.

La moustache noire. — Où disais-tu que vous étiez ?

La moustache rousse. — Tu sais bien, entre Corcelles-le-Jorat et le Chalet-aux-Renards, à une portée de fusil du chemin des Paysans.

La moustache noire. — Ton frère Jules en était ?

La moustache rousse. — Bien sûr, et puis mon père aussi... C'est le terrier à Jules, un crâne chien, qui avait déniché la tanière, entre des racines de sapin, dans un talus au bord du bois. Une tanière d'attaque ! comme qui dirait un petit tunnel du Simplon, à travers du sablon de molasse. On entrait là à genoux, puis il fallait se mettre à plat ventre pour aller plus au fond. Jules avait creusé une cheminée à la pelle carrée, à peu près au milieu de la tanière ; ça

¹ Tasson pour *blaïreau* ; terme impropre, dit Callet dans son *Glossaire vaudois*. Il eût été plus juste de dire : « terme vieilli », car *tasson* n'est que la forme vaudoise de *tasseron*, dérivé du bas-latin *taurus*. *Tasseron* est encore usité dans tout le midi de la France, de même que *tassonière* pour tanière du tasson ; il appartient au bon langage jusqu'au XIX^{me} siècle. Le Provençal dit *taso* ; le Champenois, *tachon* ; l'italien, *tasso* ; l'espagnol, *texon*.

nous donnait de l'air, et puis ça devait sauver la vie au père, et à Jules aussi.

La moustache noire. — Sauver la vie ?

La moustache rousse. — Oui, mon vieux, ils s'en sont vu des toutes rudes dans ce trou à tassons... C'est le père qui se trouvait le plus en avant, entre la cheminée et le fond ; Jules venait ensuite, et moi j'étais dehors, à l'entrée, me veillant les affaires. J'oublie de te dire que la lune clairait si bellement que tu aurais pu lire sans te crever les yeux. Je la voyais lancer comme des flèches de lumière dans le terrier, par la cheminée. Tout d'un coup, pst ! plus de lune là au fond et, en même temps, plouf ! un bruit mou, comme un sac de farine qu'on viderait, et puis la voix de Jules qui crie : « Nom de Dieu ! » — « Jules, as-tu du mal ? » que je lui fais. — « Non, qu'il me répond, mais je suis sallement pris sous le sable ». La voûte s'était écroulée sur ses reins ; il en avait une couche de plus d'un mètre. Je me glisse derrière lui et lui lève les jambes en les secouant doucement ; de son dos, le sablon s'écoule un peu sous lui ; ça lui donne du jeu, et, moi, le tirant toujours par ses longues guiboles, il fait petit à petit machine en arrière et finit par sortir tout à fait. Le pauvre diable était blanc comme un linge, sauf des égratignures toutes fraîches au nez, aux joues et au menton.

La moustache noire. — Et ton père ?

La moustache rousse. — Ma foi, sans la cheminée il était étouffé. Grâce à elle, il se tira d'affaire tout seul ; mais en reculant, il ramona de ses talons ferrés la figure de Jules, d'où ces écorchures qui saignaient. Tout de même, il n'était pas guilleret non plus, le père ; il avait cru Jules aplati comme une feuille. Nous allâmes nous réchauffer à un feu que j'avais allumé au bas du talus, car il faisait froid, et nous bûmes sur la peur une bonne lampée de gentiane.

La moustache noire. — Et le tasson ?

La moustache rousse. — Patience... Le père nous dit comme ça : « On ne veut pas l'avoir cette nuit, et puis je ne me sens plus d'acouet ; je vais me coucher. Bonsoir donc ». — « Bonsoir, père ». — La faim était venue à Jules. Nous cassons une croute, tout en caressant notre gourde. Ça le remet d'aplomb. Nous retournons à l'affût, sans faire cette fois la bête de descendre dans le trou. Mais cette poison de bête ne broncha pas de toute la nuit. Le jour suivant, rien non plus. Ce n'est que le second soir que nous l'avons eue, la rosse, avec un autre, son grand-père ou sa grand'mère...

La moustache noire. — Deux d'un coup !

La moustache rousse. — Oui, ma vieille, quand le père revint vers les onze heures du soir, nous en avions un petit de dix-huit livres et un gros de trente-quatre... Tu penses le tirebas qui se fit chez Xavier !...

Je n'en entendis pas davantage ; on était arrivé à Renens ; mes deux compagnons me quittèrent, tandis que je poursuivais ma route sur Lausanne en m'écriant *in petto* : Vivent les chasseurs de tassons et vivent les trains-omnibus !

V. F.

ÉGALITÉ

A la date du 9 octobre 1803, un abonné qui signe A. J. écrivait au *Nouvelliste vaudois* les lignes suivantes :

« Citoyen rédacteur !

» Je ne vois point la nécessité de faire connoître au public les noms et les qualités des membres de la municipalité de Lausanne, à moins que vous ne le fassiez ainsi pour toutes les municipalités du canton ; la chose est d'autant moins nécessaire que les membres et la municipalité du chef-lieu ne signifient pas plus que ceux de Tolochenaz et autres. C'est donc abusivement que vous remplissez votre feuille d'annonces semblables, et que tant que vous ne généraliserez pas pour cet objet, vous serez envisagé comme ridicule, ainsi que votre municipalité.

» Salut républicain. »

*

Le rédacteur du *Nouvelliste vaudois* fit suivre la remarque de ce correspondant grincheux de cette judicieuse réponse : « Nous avons cru devoir publier cet avis de notre correspondant anonyme et le prier de joindre à la complaisance qu'il a de nous instruire sur ce que nous avons à faire pour ne pas être *ridicules*, celle de nous faire part des nominations de *Tolochenaz* et autres, dont il désire que le public soit instruit. »

En voici une pour les collectionneurs d'anecdotes révolutionnaires.

M. H.

Démission. — Un jeune soldat, qui passait son école de recrue, a quitté soudain la caserne au bout de la deuxième semaine.

Il avait fait avec soin un paquet de son équipement, l'avait placé sur son lit avec un billet à l'adresse du caporal de chambrée.

« Caporal, disait-il, le métier de soldat ne me convient pas. J'aime mieux vous le dire tout de suite. Voici tous mes effets ; ne comptez plus sur moi. »

CEUX QUI NE SAVENT PAS VOTER

A u lendemain du 5 juillet, ce fut le *Nouvelliste vaudois*, je crois bien, qui remarqua l'incapacité de tels électeurs suisses à déposer dans la plus simple des urnes le plus simple des bulletins. Dame, si nous ne sommes point de parfaits électeurs, il en est par le monde — passez le Jura, voulez-vous ? — qui ne nous valent pas même. Je n'hésite pas à affirmer que l'électeur suisse de mentalité moyenne, formé par des siècles de self gouvernement et par une longue habitude de la décentralisation administrative, est plus capable de voter juste que l'électeur moyen des vastes pays voisins. Si notre verre est plus petit, nous le tenons mieux. Celui ne nous empêche pas d'avoir nos électeurs naïfs et empruntés, et l'observation du *Nouvelliste* est venue nous remettre en mémoire une page de notre chronique électorale neuchâteloise.

Un dimanche matin, où notre malin confrère P.-H. Cattin s'était assis — ainsi l'avait ordonné la Préfecture de Neuchâtel — au bureau électoral de l'Hôtel-de-Ville, il lui fut donné de noter deux traits de la bonasserie électorale. Il vit entrer dans la salle du vote un brave homme timide, chapeau bas, qui s'avanza vers l'huissier en lui tendant de la main droite, fraternellement unis, le bulletin rouge et le bulletin vert. « A deux pas, notre citoyen s'arrêta et questionna : « Lequel est le bon, monsieur ? »

Une demi-heure après on vit entrer un second effaré, qui jetait au nord, au sud et à l'ouest un regard de terreur et d'angoisse. Qui donc l'obligait à entrer dans cette galère ? Nous ne connaissons pas cette amende qu'on inflige ailleurs à l'électeur récalcitrant. Mais, planté là au beau milieu de la salle, ce Jacques Bonhomme avait l'air d'une recrue court vêtue et ahurie de l'examen sanitaire. Vous y avez tous passé...

On lui désigna du doigt la cabine de vote. Il ne bougeait toujours pas. Le vice-président du bureau, dissimulant un sourire, se leva et vint lui enseigner le chemin du suffrage. L'autre se mit à gesticuler, ahuri doublement, et fit un geste de défense. « Il faut que j'entre là ! Je ne veux pas ! Où voulez-vous me mettre ? » Après cinq minutes de pourparlers et d'hésitations, il consentit à entrer et ferma la porte.

Dix minutes se passèrent, et notre malin n'était pas sorti de sa cabine. Parmi le bureau et les gendarmes, on se demandait ce qu'il pouvait bien y faire. Enfin, au moment où l'on s'y attendait le moins, il sortit en courant et se dirigea vers la porte en hurlant : « J'en ai assez, j'en ai assez comme cela ! » On ne l'a plus revu.

Mais c'est aux élections, non point aux votations, plus simples, que l'électeur benêt est le plus fréquent. Il advint à votre collaborateur d'occuper, un dimanche après-midi de printemps, la chaise de secrétaire d'un de nos bureaux électoraux. Par une élection complémentaire, le peuple neuchâtelais était appelé à confirmer le mandat du conseiller d'Etat libéral, M. Edouard Droz. La majorité radicale, qui venait de faire passer, quinze jours auparavant, ses quatre candidats, s'était abstenu.

Et nous fîmes dans l'urne de piquantes découvertes. Plusieurs électeurs de la majorité, soucieux de donner à leur adversaire politique une preuve de leur impartiale sympathie, étaient montés à la salle du vote. Quelques-uns sans doute, moins fâchés, avaient jeté dans l'urne un simple bulletin vert au nom unique de M. Droz. D'autres — car nous vivons en un siècle où, à la rigueur, on se massacreraient encore pour l'amour du rouge, du vert ou du noir, — avaient jeté avec horreur le bulletin vert et s'étaient munis d'un bulletin rouge de la dernière élection. Et quelles sophistifications, mesdames ! Le plus ingénieux avait, sur ce bulletin rouge qui portait avec d'autres le nom de M. Edouard Quartier-la-Tente, laissé intact le prénom et couvert le nom d'un papier gommé sur lequel, gravement, il s'était mis à écrire à la plume le nom de M. Droz. Un second, qui, sans doute, avait oublié chez lui le bulletin rouge de l'élection précédente, l'avait remplacé par un morceau de ce papier rouge-tuile dont on enveloppe au bazar les tubes de lampes. L'essentiel était qu'on vit rouge !

Un troisième, libéral celui-là, fit mieux. Il biffa sur le bulletin vert le nom de M. Edouard Droz — le seul qui s'y trouvait — et, sans s'étonner de rien, jeta son papier dans l'urne. Il y a donc des gens qui consentent, en plein vingtième siècle, à se déranger pour rien.

Renvoyons ces électeurs attardés au professeur d'instruction civique, et demandons à ce dernier qu'il fasse de nos enfants des citoyens plus éveillés. Moins drôles peut-être, nos journées d'élections y deviendront plus dignes de nous.

PAYSAN DU SEYON.

LOU BAILLI D'ORON ET SON POLLATON

On iadzou per an, djamé mé, djamé moins, lou bailli d'Oron avâ coutuma d'invitâ lei municipaux tzi li pô on soupâ et ci bau-grou dê stausifre profitavé de l'occasjon pô fère à ses invitâs on pridzou et les disputâ. Lei municipaux ne tenant pas dau tot d'assistâ à ci répè que étai lou mîmou : pô doze invitâs, dei truffés bouilliates et des faveoules avoué on dzenelion. Assebin çau représeinteints dè la coumouna tzertizvan dai raisons pô ne pas assistâ à ci bantiet : ion desai que l'avai dei douleurs de roumati, on autre que sa fenna allavé accutsi, on autre que sa vatze fesai lou vi, on autre avai mau à la titâ. Ma lou bailli étais tñie et ne se decorradzive pas po tot cein, poursuivessai ses invitâs tzi leu, les atteinda à la chaillate dau pritzou et les pourrous municipaux étant d'obediat dè sê sacrifié.

On bi dzo, à n'on dei çau banties, apri onna croûte soupo ciliare, io lei avai on par dè bocon de rava que nodzivan déchu, on apporté lou dzenellion, ci pourro pollet éteindou chu lou pliat, lei coussés eïn amont faisai trista mina avoué son cou chet et son bet ouvai.

Tot per on coup, ion dei municipaux que l'étais assebin on tot fin, fâ asseimblant d'itrè tot capot, vouait lou pollaton et sérieux coummeint on menistre que va deré lou mandement du Jeûne, s'approutze dao dzenellion coummeint se vollarivé accuta lei derreirés volontâs d'on mourreint. Nion ne pipavé lou mot : « Guesque c'est bour guegchose ? » que fâ lou bailli.

— Lei ya, Monchu lou Bailli, que voutron pollaton dévese ! que dit lou municipaux.

— Teifel, Teifel et guesqu'il dit ? que fâ lou bailli tot intriga.

Et lou municipaux lei répond : « Voutron petit pu dit à Monchu lou Bailli : Ah, je su bin malheureux ! que dè mondou pô défregueillha ma pourra carcassa ! »

MÉRINE.

L'AVENIR EST AUX PETITS

On se plaint souvent d'être trop petit ; jamais d'être trop grand, sinon quand on reçoit la note de sa couturière ou de son tailleur.

Le cauchemar des hommes petits, c'est leur petitesse. Aussi se vengent-ils de la parcomie de la nature à leur égard en se donnant d'autant plus d'importance. Le bruit que fait un homme petit croit en raison inverse de la taille de celui-ci. Malgré cela ou à cause de cela le monde a souvent grand'peine à les prendre au sérieux, et c'est là ce qui les désole.

Combien ils ont tort de se faire tant de bille. Il n'y a pas grand mérite ni grand profit à être de haute taille, sinon pour entrer chez les gens par la fenêtre, et encore n'est-ce pas de très bon ton.

Elre « géant » n'est pas une chose bien avantageuse. D'abord, c'est être condamné à une fin prématurée. Tous les géants meurent jeunes, et on n'en a jamais vu de vieux que dans les contes.

Mais de quoi meurent-ils ? Un médecin anglais a posé en principe que les géants étaient des malades. C'est une opinion qu'il avait soutenue depuis longtemps. Seulement, il attendait l'occasion de la démontrer. On n'a pas tous les jours la chance de pratiquer l'autopsie d'un géant.

A Londres mourut un jour un pauvre diable de colossal Péruvien qui avait été exhibé par un Barnum, lequel se désespérait de voir s'en aller de consomption son « sujet ». Avant de promener le scalpel sur ce corps énorme, le médecin anglais avait fait tout le possible pour sauver cet homme immense. Rien, n'avait pu enrayer le mal.

Il l'autopsia donc et il constata les dimensions extraordinaires prises par un organe situé dans le cerveau, qui porte le nom d'« appendice sus-

phénoëdal », ou, si vous aimez mieux de « glande pituitaire ».

Observant le rapport qui existe entre l'hypertrophie de cette glande et le prodigieux développement du corps, il conclut que là était la cause même de ces phénomènes de croissance excessive. Ses recherches établirent, d'ailleurs, que cet organe devait exercer une influence très profonde sur la nutrition, et des expériences faites sur des animaux confirmèrent la vérité de cette théorie nouvelle.

Voici, du coup, la « glande pituitaire », passée au rang d'organe important.

*

Chez les personnes normales, c'est une petite substance ronde, à peu près de la grosseur d'un petit poïs, qui est placée à la base du cerveau.

Chez les géants, cette glande prend des proportions immodérées. Son activité s'exaspérant, c'est la croissance excessive qui en résulte. Mais ce phénomène ne se produit qu'au détriment du sujet.

Bref, on peut dire aujourd'hui aux géants pourquoi ils meurent, mais c'est tout ce que la science peut faire pour eux, et elle n'a pas encore trouvé le moyen d'arrêter chez eux cette croissance fâcheuse.

Au reste, pour revenir à l'observation pure, la plupart des géants sont mal proportionnés, d'une complexion délicate, et le proverbe qui dit qu'il ne faut pas se fier aux apparences n'eut jamais plus raison.

Geoffroy Saint-Hilaire a écrit un Mémoire sur un individu qui avait 2 m. 268. Les mains étaient extraordinairement longues ; il avait la voix faible, cassée, et ses yeux ne pouvaient qu'avec peine supporter une lumière un peu vive.

Le géant chinois Chang, qu'on vit à Paris pendant l'Exposition universelle de 1878, et qui avait exactement 2 m. 916, était aussi faible de corps que d'esprit.

En 1883, un impresario anglais, ayant découvert une géante de 2 m. 45 de haut, eut l'idée, que la badoaderie publique rendit fructueuse, de faire confectionner une féeerie où elle devait jouer un rôle. Mais cette pauvre immense fille, qu'on appelait miss Mareau, était si sotte que tous les efforts avaient échoué pour lui « servir » quelques répliques et qu'on avait dû se borner à lui confier un rôle muet, dont elle s'acquittait encore fort maladroitement.

C'est toujours la faute de la glande pituitaire !

Telles sont les nouvelles données de la science sur la question des géants. Au fond, ceux-ci sont des infirmes, et il faut les plaindre d'avoir été choisis par la nature pour un de ses hostiles caprices...

CHANSONS ET GOGUETTES

Nous avons eu hier, à la Maison du Peuple, une soirée délicieuse. Notre ami et collaborateur Pierre Alin, avec le gracieux concours de Mme Ellen Greil, a ressuscité pour un moment de vieilles chansons françaises. C'était : « Las ! en mon doux printemps », du xvi^e siècle ; c'était : « Il n'est point d'amour sans peine », du xvii^e ; c'était « Au clair de la lune », de Lulli, et puis « Plaisir d'amour », de Martini.

Plaisir d'amour, ne dure qu'un moment, Chagrin d'amour dure toute la vie...

...la la... la la... la la la la la... etc.

Oh ! que de poésie intime, que de sentiment, que de charme, dans ces toutes vieilles chansons, qui sont encore, pour faible qu'il soit, le plus vivant et le plus sincère écho d'un passé qui ne valut, à certains égards, pas mieux peut-être que notre temps, mais dont les grâces seules nous sont restées. Et ce passé qui a cependant sur notre époque cet avantage précieux qu'on y prenait le temps de vivre et de jouir de l'existence. Si la vie aujourd'hui, pour beaucoup